CRITERE 1

LES CONDITIONS D'INFORMATION DU PUBLIC SUR LES PRESTATIONS PROPOSÉES, LES DÉLAIS POUR Y ACCÉDER ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Indicateur 1.6

PROMOUVOIR LE RENDEZ-VOUS POST-PERMIS POUR LES CONDUCTEURS NOVICES

Les stages de formation post-permis visent à sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route (*vitesse, alcool, drogue, etc.*) mais aussi à l'éco-conduite, leur permettant ainsi de rester un conducteur responsable et vigilant.

Cette formation concerne les jeunes conducteurs ayant obtenu le permis de conduire depuis moins d'un an.

Si elle n'est pas obligatoire, cette formation est fortement conseillée afin d'approfondir les compétences acquises durant la formation initiale, et ce après quelques mois d'expérience sur la route.

- Le stage se déroule sur une journée (7 heures) et comporte deux phases :
  - <u>Une évaluation de la conduite</u> : chaque participant conduit à tour de rôle avec le moniteur (3 élèves par véhicule) afin d'effectuer une première évaluation ;
  - <u>Une phase d'animation en salle</u> : échanges entre les participants sur les thématiques de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance, à partir de cas concrets.

- Ce stage s'inscrit dans une démarche préventive dont l'objectif est de diminuer le sur-risque d'accident. En effet, il est important de renforcer la formation initiale par une approche de thèmes comme les limites de ses aptitudes, les différences perceptives, la notion de risque et de responsabilité.

Ces stages post-permis sont systématiquement proposés par nos équipes pédagogiques avant la fin du parcours de formation initial.

- Affichage spécifique en agence.

- Voir en annexe le programme de formation distribué aux personnes intéressées.

PROGRAMME FORMATION POST-PERMIS
(durée 7h)

Objectifs pédagogiques :

Sensibiliser les jeunes conducteurs aux dangers de la route et à la conduite rationnelle.

Pré-Requis :

- Avoir obtenu son permis depuis moins de 2 ans.
- Être titulaire du permis B.

Personnes concernées :

Toute personne titulaire du permis B depuis moins de 2 ans.

Durée : 7 heures.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques, illustrations vidéo,
- Mise en pratique sur différentes situations de travail,
- Véhicules équipés pour l'enseignement de la conduite.
- Formateurs diplômés du BEPECASER ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)
- Aires de manœuvres privées.
- Pédagogie par objectifs, essentiellement pratique.

Validation :

Attestation de formation permettant de réduire la période probatoire du permis de conduire à condition de n'avoir commis, au cours de cette période, aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire.

Modalités d'évaluation :

Évaluation continue :
Évaluation théorique par QCM sur les éléments du programme de formation.

Programme de formation :

Accueil des participants

Présentation de la formation et présentation des stagiaires et des formateurs.

Bilan de l'insécurité routière depuis 50 ans.

Les principaux facteurs d'accidents.

La vitesse et ses conséquences

Les lois physiques :
- Vitesse et distances d'arrêts

Mise en situation pratique :
- Estimation de la vitesse et des distances
- Évaluation des distances d'arrêt

Les lois psychophysiologiques

Le conducteur et la vitesse :
- Le temps de réaction
- Perception visuelle
- Capacité d'estimation

Mise en situation pratique :
- Exercice sur le temps de réaction.

Alcool, drogue et autres produits psycho-actifs, téléphone et conduite

Alcool :
Le taux d'alcoolémie en fonction des différents alcools et de la morphologie.
Les moyens de contrôle
Alcool : effets sur le conducteur
Réglementation et sanctions
Conséquences pour l'assurance

Drogues et produits psycho-actifs :
Les moyens de contrôle.
Drogues : effets sur le conducteur
Réglementation et sanctions
Conséquences pour l'assurance

Téléphone au volant :
Conséquences de l'utilisation du téléphone au volant
Le cas spécifique des textos et des réseaux sociaux
Réglementation et sanctions
Conséquences pour l'assurance

La conduite rationnelle et préventive.

Théorie
Le principe de fonctionnement du véhicule et de son moteur.
Les principaux organes de la chaine cinématique.
Présentation de la technique de conduite.

Pratique
Évaluation initiale avec relevé de la consommation sur un parcours type.
Mise en pratique des techniques de conduite enseignées en théorie.
Évaluation finale sur le même parcours type.
Comparaison des résultats et débats.

Évaluation de la formation et bilan de la journée.